

LOU BECAN

N° 37

Décembre
2017

Bulletin d'informations municipales
Saint-Julien-en-Vercors



Le stage de tennis



Le repas des anciens du CCAS



Repas des habitants



Cérémonie du 11 novembre

L'édito du maire

SOMMAIRE

Edito, agenda, état-civil	2
Echo des conseils...	3
Eclairage public.....	11
Village en chantier...	12
Adressage postal.....	15
Vie des associations	16
Nouveaux habitants	19
Page histoire.....	20
Pédale douce.....	21
Lettres impressionnistes.	22
Voyage en Irlande.....	23
Fête de Noël.....	24
Val de Rencurel.....	25
Infos pratiques.....	26
Rétro photos.....	27

En cette fin d'année, Lou Becan revient sur un semestre qui ne fut pas de tout repos! Après le chantier de la construction de la station de la Martelière, les travaux tant attendus de la traversée du village ont démarré. J'en profite pour remercier de leur compréhension riverains et habitants qui ont subi de longues heures de brise-roche, de tractopelles, de poussière, de routes fermées... La rentrée aura aussi été marquée par les problématiques liées à l'annonce surprise de la fin des contrats aidés : dans l'urgence il a fallu intégrer cette donne sans pour autant remettre en cause brutalement l'organisation des activités périscolaires. Enfin, après la sécheresse nécessitant une surveillance accrue du niveau des sources, vinrent les premières neiges, avec des quantités et une régularité peu communes pour un automne. De bonne augure pour la saison hivernale !

2018 sera une année de réflexion autour de la Grange Marcon. Imposant bâtiment au cœur du village, penser sa rénovation c'est projeter l'avenir de Saint-Julien. Nous tenons à ce que cette réflexion soit ouverte aux habitants, que chacun puisse s'exprimer. Ce volontarisme, nous le porterons aussi dans la façon de réhabiliter le bâtiment, en prenant en compte son intérêt patrimonial et les exigences énergétiques. Et pour contourner les moyens limités de la commune, nous comptons sur notre intelligence collective pour innover! Une réunion publique sera organisée en février. D'ici là, nous nous retrouverons pour les vœux de la municipalité. Passez de très belles fêtes! **Pierre-Louis Fillet, maire**

AGENDA

Date	Lieu	Manifestation
8 janvier 2018 à 20h30	Salle du Fouillet	Conseil municipal
10 janvier 2018	Salle du Fouillet	Inscriptions au Club des Jonquilles
20 janvier 2018 à 18h	Salle des fêtes	Vœux de la municipalité
2 février à 20h	Salle des fêtes	Réunion publique sur la Grange Marcon
4 février	Salle des fêtes	Repas de la St Blaise
5 février à 20h30	Salle du Fouillet	Conseil municipal
16 février	Salle des fêtes	Projection film Flying Frenchies
3 mars	Salle des fêtes	Concours coinche Club des Jonquilles
5 mars à 20h30	Salle du Fouillet	Conseil municipal
5 avril à 20h30	Salle du Fouillet	Conseil municipal
14 mai à 20h 30	Salle du Fouillet	Conseil municipal
4 juin à 20h 30	Salle du Fouillet	Conseil municipal

Juillet 2017 — novembre 2017

ILS/ELLES SONT NÉ(E)S

Capucine née le 26/09/2017, fille de Fabien RABIN et Sophie ARLLOT
Timéo né le 4/11/2017, fils de Thomas MARTIN et Margot DAVID
Zélie née le 16/11/2017, fille de Joachim AUSSIBAL et Cecilia ZUCHETTI

ELLES / ILS SE SONT MARIÉ(E)S

Nicolas MALSANG et Géraldine MICHAUD le 23/09/2017

ELLES / ILS NOUS ONT QUITTÉ(E)S

Marthe BERTHUIN le 4 novembre à l'âge de 96 ans à Romans
Georges RIMET le 25 novembre à l'âge de 92 ans à Romans

ETAT CIVIL

Bulletin Municipal Lou Becan

Mairie—26420 Saint-Julien-en-Vercors

Directeur de publication : Pierre-Louis Fillet
Ont participé à ce numéro : Marie-Odile Baudrier, Jean-Luc Destombes, Gilles Chazot, Pierre Hustache, Françoise Chatelan, Delphine Grève, Nadège Fillet, Pierre-Louis Fillet, Camille Michel, Jean-Louis Gontier, Henri Lagasse, Marie Loppé, Catherine Eymeri
N° ISSN : 1632-2797
Imprimé à la Mairie en 200 exemplaires

Échos du conseil municipal

Voici les principales décisions municipales de juillet à décembre 2017.

[URBANISME

>VIABILISATION DES BARONS

Deux nouvelles constructions sont en projet aux Barons, sur les terrains d'André Callet-Ravat.

Les élus ont arrêté les conditions de viabilisation de ces terrains.

>L'assainissement : il a été un temps envisagé un possible raccordement de ces futures habitations (et d'autres potentielles) à la station d'épuration du village. Il s'avère que, compte tenu du coût et des difficultés juridiques pour sécuriser une possible refacturation aux propriétaires (actuels ou futurs), la commune n'engagera pas ces travaux. Les futurs pétitionnaires devront donc envisager sur leur terrain des filières d'assainissement autonomes.

>L'eau : la commune a l'obligation de conduire l'eau en limite de domaine public. Elle procèdera donc aux travaux nécessaires moyennant refacturation aux pétitionnaires.

>L'électricité et le téléphone : les pétitionnaires traiteront en direct avec les opérateurs (SDED, France Télécom...) pour le raccordement de leurs habitations.

>La voirie : l'accès aux parcelles se fait actuellement, depuis la route départementale en empruntant une voie privée appartenant à André Callet-Ravat. La commune pourra envisager, à terme, de récupérer la propriété d'une voie de desserte. La voie devra être cédée à l'euro symbolique ; elle devra être dégagée, praticable. Autre condition importante : que la voie puisse être prolongée au nord (surtout) et au sud, afin d'éviter les cul-de-sac et de pouvoir desservir de futures zones urbanisées, sur le secteur des Barons, puis à l'avenir sans doute en direction de Ponçon.

Autorisations d'urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

>Gontier Christophe : aménagement d'un logement

>Arnaud Albert : extension d'un garage et création d'une terrasse

DECLARATION PRÉALABLE

>VercorSoleil : pose de panneaux photovoltaïques

>Mas Claude : construction d'un abri attenant à l'habitation

>Bellier Aude : agrandissement d'une terrasse

>Guinet Jean-Louis : construction d'un abri à fourgon

>Cartigny Jean : agrandissement d'un abri

>Boudersa Amaury : construction d'une pergola

>Planet Isabelle et Israël Jeanine : isolation de la façade et modification d'une fenêtre

[BÂTIMENTS

>TRAVAUX AU STUDIO DU PRESBYTÈRE

Le studio du Presbytère a été libéré : l'occasion d'engager quelques travaux dans un logement vieillissant (changement d'un lavabo, reprise de quelques points d'éclairage) par Vercors Tous Services. Coût : 708€.

Des travaux de rafraîchissement vont être réalisés par notre agent technique : reprise des peintures, changement du sol. Coût estimatif: 1 695€. Le studio devrait être loué à une nouvelle personne en janvier.

>TRAVAUX ESTIVAUX

Durant l'été grâce à la présence de Philippe Alonso en renfort au service technique, plusieurs chantiers ont été conduits sur les bâtiments : ponçage et peinture des volets du presbytère, des bandeaux des toits de la salle des fêtes et de la crèche. Une dalle en béton a été reprise au seuil d'un appartement.

>MARQUISE DE PROTECTION

VercorSoleil a installé des panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du bâtiment du Presbytère (qui abrite 3 logements). Or, les occupants s'inquiètent de la décharge des toits lors de chutes de neige. Aussi a-t-il été demandé à VercorSoleil de poser à ses frais une marquise pour protéger l'entrée du bâtiment. La pose devrait intervenir d'ici la fin de l'année. VercorSoleil s'était déclaré prête à engager de tels travaux, au besoin, lorsque la commune a donné son aval pour la pose de panneaux en toiture.

>ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Au début du mois de juillet les travaux de mise en accessibilité du sas de la mairie ont démarré avec les entreprises Invernizzi, Bellier-Bénistant & RTE. Le chantier a permis de rendre accessible l'accès à la mairie (changement des portes d'entrée et du sas, amélio-

ration de l'éclairage, installation d'une tablette...). Ils ont également amélioré le confort thermique et rendu plus lumineux l'accueil de la mairie. Coût : 7 863€ subventionné à 75%.



>TRAVAUX REPORTÉS EN 2018

Les travaux de reprise du mur est et sud du cimetière, prévus en 2017, sont reportés à 2018.

Le sol de l'école (sol poreux qui date de 1990) sera repris lors des vacances de l'été 2018. Il reste en suspens la question de l'étanchéité de ce sol par rapport à la présence de radon constatée lors de contrôles d'air.

>PROJET DE GARAGE ET D'ISOLATION DES BÂTIMENTS

L'agent technique ne dispose que d'un atelier dans la cave de la mairie. Les élus ont décidé, dans l'attente de l'aménagement de la Grange Marcon, de créer un atelier dans le local situé à côté de la salle du Fouillet, dans lequel était garé le camion communal. Ces travaux seront réalisés en 2018. Plusieurs devis ont d'ores et déjà été obtenus (maçonnerie, électricité, isolation, menuiserie extérieure...) pour un coût d'environ 10 000€.

Plusieurs tranches de travaux d'isolation seront à travailler dans les années à venir : le bâtiment de la mairie à terminer (ce qui permettra également un ravalement de façade) puis les logements (2 appartements et 1 studio du Presbytère). Pour ces derniers, il faudra également envisager une rénovation plus conséquente à moyen terme.

AMÉNAGEMENT D'UN JAR-

DIN POUR LES VERCOQUINS

Le bureau du multiaccueil *Les Vercoquins* a présenté un projet d'aménagement du jardin de la cour. Parmi les installations projetées : une aire de jeux (bac à sable, jeux adaptés aux 0-3 ans favorisant la motricité), un potager. C'est tout le jardinet, le grillage et les murets qui seraient également repris. Le coût est estimé à environ 23 000€. Un portage communal permettrait une récupération de la TVA et l'obtention probable de 80% de subventions. Les 20% d'autofinancement pourraient être couverts par une participation des Vercoquins mais également par celles des communes voisines. Ce projet s'inscrit pleinement dans le projet pédagogique du multi accueil et il doit encore être affiné avant une validation formelle. Rappelons enfin que la fréquentation des Vercoquins est très positive avec une cinquantaine d'enfants accueillis et un taux de remplissage de 83%.

>TRAVAUX À LA SALLE DES FÊTES

Quelques travaux ou interventions sont à prévoir à la salle des fêtes :

- acquisition d'un chariot pour le transport des chaises
- pose de tampons en caoutchouc sous les pieds des bancs métalliques
- reprise des écoulements des eaux de la cuisine car il existe un problème de raccordement

>AIDE DES AMIS DE SAINT-BLAISE POUR LE CIMETIÈRE...

L'association Les Amis de Saint Blaise propose d'épauler la commune pour l'entretien du cimetière (tout phytosanitaire herbicide étant désormais prosaïte, le désherbage ne peut être que manuel). Elle propose également de repeindre le portail de ce cimetière.

LES TRAVAUX DE LA STEP DE LA MARTELIÈRE

Les travaux de la station d'épuration de la Martelière se sont déroulés dans sans trop d'encombres durant l'été et l'automne. Après la réalisation des canalisations, la station a été construite : les déblais des tranchées ont permis de remblayer le terrain. La station fonctionne : la réception provisoire du chantier a donné le feu vert pour les maisons souhaitant se raccorder.

>LE MAINTIEN DE L'ARBRE

Une question a animé les réunions de chantier : le maintien ou non du frêne situé le long du chemin. Voici l'extrait d'un courrier adressé à un riverain et explicitant la décision finale.

« Le projet initial présenté à la réunion publique et dans le bulletin municipal, prévoyait la suppression de l'arbre pour l'accès à la station et une implantation de cette dernière plus bas dans le champ. Dès le début du chantier l'accès à la station a pu être déplacé pour épargner l'arbre. La station a également été relevée contre le chemin pour limiter la consommation de terres agricoles. Cette double évolution a satisfait tout le monde. Elle a néanmoins fait apparaître une nouvelle difficulté, l'impact des racines sur la station du fait de la proximité avec l'arbre. Personne n'est en mesure d'avoir une position ferme au sujet de ce problème potentiel, évoqué tardivement durant le chantier. Nous avons donc au final, choisi de préserver l'arbre et en le taillant pour limiter la chute de feuilles sur l'ouvrage. »

>TAXES ET RACCORDEMENTS

Un courrier va être adressé aux futurs raccordés concernant plusieurs points.

*L'obligation de se raccorder dans un délai de deux ans, en séparant les eaux usées des eaux pluviales (ces dernières ne devant surtout pas re-

joindre la station), et en faisant contrôler la bonne exécution des travaux par la commune (en tranchée ouverte)

*L'impérieuse nécessité de ne pas jeter dans les eaux usées des déchets solides type lingettes, serviette hygiénique

*Le paiement de deux participations par les futurs raccordés :

1/ Une taxe de raccordement appelée «Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif» dont le montant de 1 500 € a été fixé en 2012 Cette taxe est due par logement. Ainsi, si une maison abrite plusieurs logements, il sera facturé autant de taxes que de logement indépendamment du nombre de boîtes de branchement.

2/ La participation aux frais de branchement d'un montant de +++€. Cette participation correspond au coût qui incombe réellement à la commune pour la partie publique des branchements entre le réseau et le regard compris (coût duquel est déduit le montant des subventions). Cette participation est due par boîte de branchement (et non par logement).

*Les raccordés devront ensuite payer annuellement 72€ forfaitaires d'abonnement et 0,42€ par mètre cube d'eau.

>LES POINTS À FINALISER

Maintenant l'emplacement exact de la station connu un acte notarié sera signé avec Michèle Bonnard qui nous cède le terrain. **Nous en profitons pour la remercier chaleureusement.**

Une clôture sera installée au printemps. Notre agent technique sera formé pour le suivi et l'entretien. Le chemin sera revêtu (voir Rubrique Voirie).

Un rendez-vous a été fixé avec un expert au sujet d'une fissure sur le mur d'une maison.

Le règlement du service d'assainissement collectif sera mis en œuvre : une proposition a été faite par le Département qui accompagne la commune.

>VALORISER LA STATION

Dernier point sur lequel les élus ont été interpellés : la valorisation de la station et son appropriation par les habitants et les promeneurs.

Pourquoi ne pas imaginer une signalétique dédiée à destination des randonneurs, des scolaires, expliquant le fonctionnement de la station et proposant des clés d'interprétation du patrimoine naturel et historique ainsi que du paysage environnant ? Pourquoi ne pas imaginer aussi d'autres modes d'appropriation de la station par les habitants, comme d'autres communes ailleurs en France ont pu le proposer ? En la matière tout reste à construire car ces dimensions n'ont pas été intégrées dans les réflexions initiales. Mais comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, un groupe de réflexion a été mis en place pour travailler ces aspects, avec des élus, des habitants et toute personne sensible à ces questions.

Merci donc de vous signaler en mairie si vous souhaitez participer à cette réflexion.



[EAU & ASSAINISSEMENT

> PLAQUES DE REGARDS D'EAU

Les plaques pour les regards des compteurs d'eau du lotissement des Forilles vont devoir être remplacées. Certains regards sont positionnés sur le passage des voitures et les plaques actuelles ne sont pas prévues pour supporter le trafic. La commune a décidé de les remplacer.

> CONVENTION AVEC GÉRARD GLÉNAT ET CLAUDE VIGNON

La commune a été saisie d'un problème de passage de vaches à proximité du réservoir et du captage de la source Pied-Châtelet, en-dessus du village. Des réunions de concertation ont été organisées en mairie sous l'égide de la commune et de l'ARS. Cela a donné lieu à la signature d'une convention impliquant Messieurs Glénat et Vignon. Les vaches de ce dernier pourront exceptionnellement emprunter le chemin privé situé entre le réservoir et le captage pour relier les champs loués (propriétés Roche et Mounier) situés de part et d'autre de la forêt de Gérard Glénat. Une partie des résurgences, situées plus bas que le réservoir, pourront être canalisées pour abreuver les vaches. L'ARS, Agence Régionale de Santé, a approuvé ces solutions.

> FUITES D'EAU SUR LE RÉSEAU ET TRAVAUX À VENIR

La commune a dû gérer plusieurs fuites d'eau, notamment les week-ends, mobilisant au pied levé notre agent technique, au hameau des Orcets par exemple cet automne. Cet été une recherche de fuite a mobilisé notre agent et des membres de la commission durant la nuit : en fermant différentes vannes la fuite a été repérée ce qui est impossible en journée car la consommation d'eau est permanente. D'une manière plus générale, l'épisode de grand sec couplé à des fuites sur le



réseau a nécessité une surveillance accrue du niveau des sources et du débit. La fontaine du village a régulièrement dû être coupée.

Une fuite d'eau aux Orcets reste à réparer. Le changement de la pompe de relevage de la station de pompage du village interviendra début 2018. Les pompes existantes ne fonctionnent plus alors qu'elles permettent de renvoyer l'eau du réservoir Roche au village. La multiplication des épisodes de sécheresse nécessite de pouvoir plus facilement utiliser toutes les sources.

[VOIRIE

> CHEMIN DE LA MARCHANDE

La maison située en bordure du chemin de la Marchande (au bord de la Bourne, après le hameau des Granges) vient d'être achetée par la famille Porcheron, anciens habitants de Saint-Martin. Le chemin rural qui dessert la maison est sans issue car il n'y a ensuite que des parcelles forestières privées. Il n'y a pas d'aire de retournement pour les véhicules, et notamment pas pour les camping-cars qui sont nombreux à s'engouffrer sur le chemin. Afin de limiter le passage des engins motorisés, un panneau B0 (interdiction de circuler) sauf ayants droits sera apposé au début du chemin de la Marchande à l'intersection avec la route.

> CONVENTION POUR UN SENTIER LE LONG DE LA BOURNE

Un projet de sentier le long de la Bourne est porté par la Communauté de Communes dont dépend Rencurel. A la Balme, une boucle sera créée en remontant les Gorges, avec la pose d'une passerelle sur la Bourne au niveau de Basse Valette. L'itinéraire empruntera, côté Drôme le chemin rural de la Marchande et traversera les parcelles privées de Messieurs Odemard et Peyronnet. Une convention a été signée avec ce dernier pour le passage sur la parcelle B168. L'idée d'une acquisition foncière a été abandonnée.

> ENTRETIEN DES BORDURES DES VOIES COMMUNALES

En préparation de la saison hivernale, de nombreuses voies communales ont été élaguées afin d'éviter que les branches ne gênent le passage des engins. Il est rappelé aux riverains des voies publiques l'obligation de veiller à ce que la végétation n'empiète pas sur l'emprise de la voie.

Nos agents techniques ont effectué de nombreuses tailles.

Par ailleurs, comme chaque année une entreprise est intervenue avec une épareuse. C'est l'entreprise Barraquand de la Motte-Fanjas qui a été retenue. De nombreuses voies ont été entretenues (routes des Chaberts, des Combettes, de la Martelière, des Forilles, des Domarières, tour des Alberts). Coût de la prestation : 750€

>REFUS DE MODIFICATION D'UNE ADRESSE

Le conseil a été saisi d'une suggestion de modification d'adressage pour la maison Faresse-Holdner, rattachée à la rue de la bascule, alors que la disposition de l'accès aurait pu justifier un rattachement à la place de l'église. Les élus n'ont pas jugé utile de répondre favorablement car cela aurait nécessité de nouveaux frais (reprise de la géolocalisation, du numéro de maison...).

>TRAVAUX DU DÉPARTEMENT SUR LA ROUTE DES GORGES

Durant l'automne, le Département a engagé un important chantier de consolidation de la route au niveau de la Tende (ou du panorama dominant La Balme-de-Rencurel). La route s'affaissant de manière importante, une paroi clouée a été installée pour confortement, avec l'ancrage de nombreux micro-pieux. Durant plusieurs semaines une voie seulement était ouverte à la circulation avec la mise en place de feux tricolores. Le chantier s'est achevé fin novembre et sera finalisé au printemps.

>AMÉLIORATION DE LA PISTE MONTANT À PORTE-AVANT

Les travaux d'aménagement de la piste communale conduisant, en forêt de l'Allier, au belvédère de Porte-Avant, ont été réalisés par l'entreprise Blanc, à la demande du propriétaire de la forêt de Cornouze, Gérard Odeyer. Ce dernier a d'ailleurs financé intégralement ces travaux, qui ont permis d'améliorer sensiblement la qualité de la piste (sans en élargir l'emprise) et d'aménager un chargeoir, en dessous de Porte-Avant, afin de préserver la beauté du belvédère. Les élus, après réunion sur place, avaient donné leur aval en restant vigilants sur la nécessité de préserver la qualité des lieux très prisés des randonneurs. Seul bémol, un afflux de véhicules motorisés (un camping-car est monté jusqu'au belvédère!) : un panneau B0 sera posé afin de rappeler l'interdiction de circuler, sauf pour les ayant-droits.

[ÉCOLE

UNE RENTRÉE SCOLAIRE COMPLIQUÉE

C'est dans un contexte particulier que s'est préparée la rentrée scolaire en septembre.

La forte fréquentation de la cantine durant l'année scolaire précédente avait conduit à recruter en renfort régulier Laurence Caillou. Compte tenu de l'importance du service, les élus ont décidé, en juillet, d'embaucher, en plus de Marie Brochard, un 2e contrat aidé. Lysiane Borg a été recrutée.

Sauf que, comme dans de nombreuses communes, les élus ont dû faire face aux revirements concernant les contrats aidés, annoncés au mois d'août. Après maintes tractations (courriers au Préfet, à la députée) le contrat aidé de Marie a pu être renouvelé (50% sur 6 mois, contre 75% pour 1 an auparavant) mais celui de Lysiane a finalement été annulé.

Les élus ont, malgré tout, décidé de conserver le poste de Lysiane pour cette année scolaire car il semblait compliqué de bousculer l'organisation mise en place, qui s'avère d'ailleurs très positive pour les équipes pédagogiques et les parents.

Depuis septembre, Lysiane vient donc renforcer Marie à la cantine et effectuer des heures de ménage supplémentaires à l'école (à raison de 2,25h / semaine) ; elle assure l'animation des TAP de Saint-Martin. Autre nouveau service proposé en cette rentrée : la présence de Lysiane dans la navette scolaire, à 16h30, pour accompagner les enfants de maternelles de moins de 5 ans à la garderie périscolaire de Saint Martin (les enfants de moins de 5 ans ne peuvent prendre la navette que si un 2e adulte s'y trouve, en plus du chauffeur). Cela était nécessaire car le fort taux de remplissage des Vercoquins ne permet plus d'accueillir les enfants après l'école laissant plusieurs familles sans mode de garde.

Ce nouveau service est très utile et permet de renforcer l'effectif de la garderie de Saint-Martin. Cette fréquentation à la hausse pourrait même permettre d'absorber le coût de cet accompagnement dans le bus grâce aux participations des familles (2€ / h).

La fin des contrats aidés impacte fortement les marges de manœuvre de la commune. L'organisation des temps scolaires et périscolaires, qui sont en réflexion pour l'année prochaine, devra tenir compte de ces paramètres.

Dans l'immédiat les élus ont dû **revoir à la hausse le prix du repas facturé aux parents à partir de janvier (+0,6€ / repas)**. Le coût du ticket repas se compose de la fourniture du repas par le centre la Matrassière (4,48€ / repas), du personnel d'encadrement (Marie et Lysiane), des frais refacturés par les Vercoquins (1,25 h d'entretien à 10,90€ de l'heure).

Le coût global du ticket repas est, comme pour la cantine de Saint-Martin, pris en charge à 50% par les communes. La fin des contrats aidés a ainsi conduit à une augmentation de 1,2€ le coût total du ticket repas.



Effectifs des écoles

Les écoles de Saint-Julien et de Saint-Martin sont réunies dans un regroupement pédagogique (RPI) qui accueille 57 élèves répartis en 3 classes.

A Saint-Julien : 1 classe de maternelle

21 élèves : 2 petites section, 11 moyennes et 8 grandes

A Saint-Martin : 2 classes de primaires

36 élèves : 9 CP, 4 CE1, 7 CE2, 7 CM1 et 9 CM2



>LE DÉNEIGEMENT 2017-2018

Cette année encore, les routes communales seront déneigées par l'entreprise Blanc, au sud de la commune, jusqu'au hameau de la Martelière. Au nord ce sont les agents du Département qui prendront en charge le déneigement. Une réunion préparatoire de début de saison a permis de caler l'organisation. Pierre Drogue, ancien adjoint, a accepté de continuer à donner le départ aux engins et nous l'en remercions sincèrement. Le dégagement des routes de la Martelière se fera désormais avant le parking de l'école, car plusieurs personnes doivent partir de bonne heure. La création de nouveaux espaces de stationnement nécessite de redéfinir l'ordre de passage sur les voies communales.

Il est demandé aux propriétaires des maisons riveraines des nouveaux trottoirs d'aider au déneigement de ces trottoirs afin de faciliter le chemin des piétons, avant même que l'agent technique ne soit passé.

>STOCKAGE DE MATÉRIAUX AU PARKING DU TENNIS

Les élus ont discuté avec l'entreprise Blanc de l'aire de stockage à proximité du tennis. Ils sont conscients du manque de place pour ces stockages volumineux de matériaux mais ont tenu à rappeler qu'il fallait veiller à ne pas occuper tout l'espace, afin de per-



mettre un partage des usages. Nombre de touristes ou d'habitants fréquentent durant l'été cet espace ombragé agréable, avec terrain de tennis, jeux de boules, tables de pique-nique, sanitaires...

>SURVEILLANCE DES ROUTES... ET DES CONTAINERS DU TENNIS!

Le département de la Drôme a installé le long de la route départementale, au croisement avec la route du tennis, un système de webcam avec panneau solaire. Cela permet de contrôler à distance la température et l'état des routes pour optimiser le départ des engins de déneigement. Cette installation pourrait permettre de surveiller les nombreux dépôts sauvages constatés aux containers du parking. Ces dépôts sauvages se poursuivent, malgré les mises en garde répétées et les appels au civisme si souvent relayés dans Lou Becan.

>REVÊTEMENT DU CHEMIN DE LA MARTELIÈRE POUR ACCÉDER À LA NOUVELLE STATION

Dans le cadre des travaux de construction de la station d'épuration de la Martelière, les élus ont été interpellés par plusieurs riverains sur le goudronnage prévu du chemin « de dessous » jusqu'à la station. Voici un extrait du courrier de réponse adressé à l'un d'eux.

« (...) Concernant le « goudronnage », il est apparu indispensable que le revêtement du chemin puisse permettre le déneigement jusqu'à la station. L'entretien nécessitera deux visites hebdomadaires de notre agent technique ; celui-ci n'est employé qu'à mi-temps et ne dispose pas de véhicule pouvant circuler sur un chemin non déneigé. La solution initiale d'un caniveau central pour récupérer les eaux de ruissellement – avec un chemin en stabilisé ayant un profil en V – a été abandonnée au profit d'un revêtement type bicouche (composé d'une fine couche d'émulsion comme liant et d'une couche de graviers). Ce revêtement léger (ce n'est pas l'enrobé que l'on retrouve sur les routes du hameau) peut supporter le passage d'un engin de déneigement. L'impact paysager devrait être plus limité et le profil du chemin plus régulier. Compte tenu de nos contraintes, cette solution nous est apparue comme la plus raisonnée (à coût constant). Précisons aussi qu'il n'a jamais été question d'un revêtement partiel du chemin jusqu'au parking intermédiaire puisque c'est bien à la station que nous devons pouvoir accéder toute l'année ! (...) »

Ces travaux de revêtement interviendront au printemps

>TRAVAUX SUR LES ROUTES

En 2018, les travaux de voirie porteront sur une des épingles de la route des Combettes, fortement endommagées par les passages de nombreux engins lourds, suite à l'exploitation de plusieurs forêts.

[FORETS

>COUPE 2017 EN RÉGIE

La coupe 2017 s'est déroulée dans de bonnes conditions climatiques. Le volume coupé correspond à l'estimation et se répartit entre bois d'oeuvre, papier et trituration (bois énergie). Rappelons qu'exceptionnellement la commune avait confié cette coupe en régie à l'ONF plutôt que de la vendre sur pied. L'ONF supervise alors tous les travaux ce qui permet d'optimiser les volumes mais réduit les recettes nettes, les frais de coupe (bûcheronnage, débardage...) étaient payés en direct par la commune.

>PROGRAMME FORESTIER 2018

Julien Michelas de l'ONF a présenté le programme de coupe forestière pour 2018, estimé à 880 m³. L'ONF souhaite se garantir un volume de coupe suffisant et demande donc aux communes de délibérer dès l'automne pour les coupes de l'année suivante (ce genre de délibération intervenant classiquement lors du vote du budget). La commune a approuvé le programme forestier, avec des volumes conséquents qui devraient augurer de bonnes recettes. A l'inverse, une position défavorable du conseil aurait dû être motivée auprès du Préfet de Région.

[VÉHICULE

>REPLACEMENT DU CAMION

Cela faisait plusieurs années que les élus envisageaient le moment où le camion communal devrait être remplacé. Ce camion, âgé de 20 ans, n'a pas réussi à passer le contrôle technique cet automne (Citroën Jumper de 1998, 90 000 km). Le montant des réparations (entre 2 000 et 3 000€) a convaincu les élus de renouveler le véhicule. Le choix s'est porté sur un 4 x 4 avec un pick-up. Ce type de véhicule permettra de pouvoir se rendre sans problème aux réservoirs communaux

L'avenir de la Grange Marcon ? C'est l'affaire de tous !

Réunion publique le 2 février 20h / salle des fêtes

La «Grange Marcon» est un bâtiment majestueux en plein cœur du village. Construit à la fin du 19e siècle, ce bâtiment abrita au cours du 20e siècle une écurie, une grange et une scierie. Devenue disponible à l'occasion de la succession de Madame "Lucienne" Marcon, la commune a pu acquérir le bâtiment et près d'un hectare de terrain autour en 2013 pour 100 000€.

Le bâtiment dispose d'un fort potentiel avec (180 m² par niveau et entre 2 et 3 niveaux aménageables).

Les terrains ont commencé à être aménagés lors des travaux de la traversée, avec la création d'un parking au nord de la grange et d'un jardin de village avec jeux pour enfants au sud.

Les élus souhaitent désormais s'impliquer activement dans le projet d'aménagement de la grange. Ce sera un chantier de longue haleine. Le CAUE de la Drôme accompagne la commune dans cette réflexion et la définition d'un programme. (Coût : 2 287 €)

Des réunions de travail ont permis de poser quelques idées et besoins. Mais désormais c'est avec l'ensemble des habitants de la commune que les élus souhaitent réfléchir. L'avenir de la Grange, c'est notre affaire à tous! Pour cela une première réunion publique de travail sera organisée, en présence du CAUE. Un questionnaire sera également diffusé. Nous vous y attendons nombreux !



situés en pied de forêt ou aux stations d'épuration, ce qui n'était pas possible avec le camion. Pour les transports volumineux, le camion de Saint-Martin ou celui de la Communauté des Communes seront utilisés ponctuellement. Le 4 X 4 a été acheté dans le garage Alliance 4x4 à Voreppe pour 12 900€. Caractéristiques : Nissan Navara / 135 000 km / année : 2006. Une remor-

que sera achetée pour les transports encombrants.

Le camion communal sera revendu. Plusieurs habitants se sont montrés intéressés : les élus ont donc lancé un appel pour que chaque personne intéressée puisse remettre une proposition sous pli. Le camion reviendra à l'offre la plus élevée.

[PERSONNEL COMMUNAL

>AVANCEMENT DE CARRIÈRE

Dans le cadre du déroulement de carrière de nos agents, le conseil a validé l'avancement de grade pour notre ATSEM Christine Vignon et notre adjointe administrative, Delphine Grève.

[SPORT & CULTURE

>TERRAIN DE PÉTANQUE

Le terrain de boule grillagé en plein coeur du village est réservé à la longue. Il est géré par l'Amicale Sportive qui le louait à Madame Marcon depuis de très nombreuses années. Disposant maintenant de terrains dans le village, les élus réfléchissent à l'aménagement d'un terrain de pétanque pour satisfaire les nombreux amateurs de ce sport. Des devis ont été demandés pour une création à proximité de la grange.

>TERRAIN DE TENNIS

Suite à un diagnostic, le terrain de tennis s'est révélé assez dégradé du fait de la vétusté. Un gros nettoyage devrait être effectué en 2018, avant de programmer sa rénovation d'ici 4 ans.

>BIBLIOTHÈQUE DANS LA CABINE DE L'ANCIENNE BASCULE

La fosse de la bascule a été comblé durant les travaux d'aménagement de la traversée du village. Le mécanisme et l'abri ont néanmoins été préservés

et les élus entendent le valoriser. Parmi les pistes : l'installation par le Groupe Patrimoine du Vercors d'une bibliothèque partagée.

>UTILISATION DES SALLES

Le conseil a donné son accord pour l'utilisation de la salle du Fouillet par des musiciens pour des répétitions les jeudis soirs, sauf si celle-ci est mobilisée pour des usages municipaux. La salle des fêtes est mise à disposition d'une association proposant des ateliers de théâtre, moyennant la refacturation des frais de chauffage.

>TARIFS D'HERBOUILLY

Le conseil approuve les tarifs d'accès au domaine skiable d'Herbouilly proposés par le département, gestionnaire.

>DIFFUSIONS PUBLIQUES

Le conseil étudie la possibilité de pouvoir diffuser des événements sportifs à la salle des fêtes (jeux olympiques, coupes du monde...) ce qui pourrait nécessiter quelques installations.

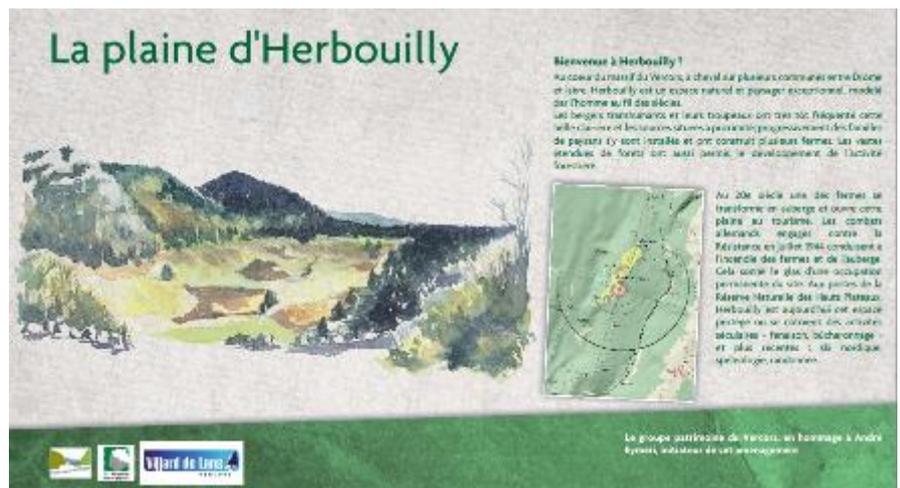
Une projection du film réalisé l'été dernier par les Flying Frenchies sur le cirque de Bournillon sera organisée, durant les vacances de février, avec la présence des réalisateurs, le 16 février à 20h30.

>TABLE À HERBOUILLY

Le Groupe Patrimoine du Vercors, en partenariat avec le Parc et les communes de Saint-Julien, Saint-Martin et Villard, a conduit un important chantier pour installer une table d'orientation surplombant la plaine d'Herbouilly. Les travaux se sont achevés à l'automne ; la table d'orientation permettra aux randonneurs de mieux comprendre l'histoire et la nature de cette plaine. Un grand merci à tous les bénévoles! N'hésitez pas à aller découvrir cette installation, avec un grand panneau et 6 pupitres thématiques (« Une plaine habitée », « Bornes royales », « Exploitation forestière », « La Résistance », « Grottes et scialets » & « Une zone humide exceptionnelle »)

>ENTRETIEN DES CHEMINS

Plusieurs chantiers ou projets ont été évoqués avec la garderie verte du Parc concernant les chemins : installation d'un panneau BO sur les chemins de l'Allier ; signalétique refaite sur le sentier de Moulin Marquis - Porte du Diable ; signalétique à refaire sur le sentier Les Granges - Les Clots et sur le sentier les Alberts-les Combettes; signalétique à améliorer pour la liaison Saint Julien-Saint-Martin et pour l'accès aux tables de lectures d'Herbouilly.



[INTERCOM- MUNALITÉ

>PRISE DE COMPÉTENCES

La nouvelle Communauté des Communes du Royans-Vercors a dû étoffer le nombre de compétences exercées afin de conserver le bénéfice d'une dotation bonifiée versée par l'Etat. C'est ainsi, que pour continuer à exercer 9 compétences sur les 12 possibles (après que les élus aient décidé de reporter à plus tard la prise de compétence urbanisme), la CCRV a décidé de récupérer la compétence Politique de la ville. Celle-ci demeure théorique, à défaut d'actions antérieurement mises en œuvre par les principales communes.

Par ailleurs, la CCRV a récupéré, de manière obligatoire, toutes les zones d'activité du territoire qui appartenaient aux communes (Saint-Jean, La Chapelle, Saint-Nazaire...). Il a fallu évaluer le transfert de charge puisque les communes doivent continuer à payer à la CCRV ce que leur coûtaient annuellement les zones. Une commission est chargée de statuer sur ces questions (commission appelée CLECT). Le rapport de cette dernière doit être approuvé par tous les conseils municipaux, même si les communes ne sont pas directement concernées. Les élus l'ont validé. Le même exercice sera conduit quand la CCRV récupèrera, en 2019, la compétence voirie.

>DEMANDE DE NON TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU

Les élus de la CCRV ont proposé une motion demandant que le transfert de la compétence eau-assainissement ne soit plus obligatoire en 2020, mais que la compétence demeure optionnelle. A Saint-Julien, cette question est sensible et le conseil a approuvé cette motion, les élus restant très attachés à une gestion municipale raisonnée de l'eau potable!

Extinction de l'éclairage public Avis d'habitants



Lorsque les élus ont décidé de s'engager dans l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit, il a été décidé de recueillir les avis des habitants par l'intermédiaire d'un cahier à disposition du public en mairie. Quatre habitants ont dit leur approbation. Trois ont exprimé leur désaccord et nous tenons à apporter quelques réponses.

« Un renouvellement du parc des lampadaires contradictoire avec l'extinction »

L'extinction nocturne n'est pas contradictoire avec la renouvellement des lampadaires, au contraire. L'éclairage public demeure nécessaire jusqu'en fin de soirée : l'installation de matériel moins énergivore et plus économe concourt de cette volonté de réduire la facture environnementale et économique. Eclairer moins longtemps la nuit mais éclairer mieux et en consommant moins durant les phases d'éclairage est cohérent!

« La fin du progrès »

Le déploiement de l'éclairage public au cours du 20e siècle a constitué un progrès. Quelques décennies plus tard, la modulation de l'éclairage la nuit, aux heures où il ne sert que très peu, s'inscrit aussi dans cette volonté d'aller de l'avant, de s'améliorer. Eclairer moins et mieux constitue toujours un progrès, avec l'intégration de considérations environnementales et économiques, sans que ne soit pour autant remis en cause le principe de l'éclairage sur les plages horaires où il est nécessaire.

« Pour être politiquement correct vis-à-vis des communes voisines »

Il n'est pas question d'imiter à tout prix ce qui se passe ailleurs. Force est néanmoins de constater que cette extinction progresse. De la même façon que la mise en place de l'éclairage a constitué un mouvement de fond, la modération devient désormais une tendance lourde. Le bilan des extinctions dans de nombreuses communes voisines est convainquant, aucune commune n'ayant fait marche arrière. Les bilans sont tous rassurants et positifs, de Vassieux à Choranche, de Méaudre à Saint-Jean, de Sainte-Eulalie à Saint-Agnan!

« Une goutte d'eau sans effet »

Il est évident que beaucoup de progrès restent à faire en ville et qu'en comparaison l'éclairage de Saint-Julien semble anecdotique. Cependant la prise de conscience environnementale repose sur l'idée qu'il n'y a pas d'effort vain et que, chacun à son niveau doit agir. Les petits ruisseaux feront les grandes rivières!

« Le village fantôme et lugubre »

Il faudra du temps pour s'habituer à l'aspect d'un village éteint même si, en plein milieu de la nuit, cela n'impactera que peu de personne. Il faudra aussi anticiper les déplacements nocturnes. Cela permettra aussi de pouvoir mieux contempler notre ciel étoilé!

« Le brouillard »

L'extinction de l'éclairage s'accompagnera de la mise en place d'une nouvelle signalétique pour qu'apparaisse, à la lumière des phares, le mobilier urbain (jardinières...). Par ailleurs, dans le cadre des aménagements de la traversée, des bandes blanches latérales matérialiseront les bords de route pour faciliter la circulation lors des -rares (!) - journées de brouillard.

Un village



L'automne a été marqué par la mise en route de nombreux chantiers qui ont chamboulé la morphologie de notre village.

TRAVERSÉE DU VILLAGE

Les travaux tant attendus d'aménagement de la traversée du village ont démarré à la fin de l'été. Ils ont été réalisés par le groupement Blanc-Cheval. Un tel chantier a fortement impacté le quotidien des habitants du village et notamment des riverains. Après la phase de démolition des trottoirs et de l'ouverture sur le terrain situé à l'arrière de la Grange Marcon, les nouveaux trottoirs ont été coulés, en béton désactivé. Ceux-ci sont sensiblement plus larges que les anciens, offrant un peu plus d'aisance aux riverains. Il s'agissait à la fois de disposer de cheminements piétons aux normes et sécurisés, et d'avoir une largeur de chaussée réduite à 5,5 mètres afin de limiter la vitesse de circulation. Les abords de l'église ont reçu un soin particulier, avec la création d'une petite place, comprenant quelques marches et un espace en terre qui sera végétalisé. Le Café Brochier en a profité pour refaire le trottoir privatif se trouvant devant le bâtiment. Au droit de la maison Hubscher, plusieurs dalles de l'ancien trottoir ont été préservées au seuil de la porte d'entrée. Devant la maison Faresse une bande stabilisée entre le trottoir communal et le trottoir privatif – sous les balcons de la maison – permet de mieux marquer la limite avec le domaine public. Au nord enfin, en face de la mairie, l'ancienne bascule a été comblée et le trottoir se prolonge jusqu'à cet ancien emplacement. Trois places de stationnement ont été créées le long de la route.



La chaussée a ensuite été entièrement rabotée puis un nouvel enrobé a été coulé : c'est le Département de la Drôme qui a géré en direct cet aspect du chantier, également confié à l'entreprise Cheval. Le Département ayant refusé que la traversée du village soit totalement fermée (à défaut d'itiné-



village, entre la maison Faresse et le sud de l'église. Ce dernier a dû être repris afin de trouver la bonne inclinaison pour les rampants et les élus surveilleront son efficacité. Le dos d'âne quant à lui n'a pas été réceptionné et devra probablement être repris car il semble trop peu prononcé pour jouer efficacement son rôle de ralentisseur.

Compte tenu des conditions météo, le marquage provisoire a été la dernière opération pour cette année : ont ainsi été matérialisés les dents de requin en peinture blanche sur le dos d'âne et le plateau traversant, ainsi que les passages piétons. L'année prochaine deux lignes blanches latérales, seront tracées aux entrées du village : celles-ci auront un écartement de 5,5 mètres; elles devraient permettre de mieux marquer l'entrée en agglomération, de sécuriser les automobilistes en cas de brouillard, de réduire la vitesse et de créer, à l'ouest, un espace suffisant pour un cheminement piéton .

Au printemps le chantier sera achevé, avec le revêtement en dur (bicouche) du nouveau parking, entre la grange et le terrain de boules et la reprise des murets. Il faudra également installer de nouvelles écluses (ou chicanes) le long de la traversée. L'espace en stabilisé devant la maison Faresse sera aménagé (bancs, végétation...). Des dispositifs de quilles amovibles permettront d'interdire tout stationnement sur les trottoirs. Ces quilles amovibles pourront être retirées l'hiver et en cas de passage de gros engins (comme les grumiers sur le plateau traversant). Des panneaux permettront de mieux régler l'organisation des stationnements. Le mur de soutènement entre l'ancienne bascule et la propriété Veyret devra également être repris car les élus ont découvert durant le chantier l'état très dégradé de ce dernier. Les mal-façons du chantier qui seront sans doute encore découvertes (tel caniveau endommagé, telle bordure fissurée...) devront être aussi être reprises.

Les élus remercient les riverains pour leur patience durant ce chantier, malgré les inévitables désagréments (bruit, poussière, difficultés de stationnement, de circulation, coupures d'eau...) voire incidents (une fuite d'eau chez un riverain provoquée par les coups de bélier consécutifs aux coupures d'eau). Tout n'est évidemment pas parfait mais les remarques des uns et des autres, intégrées avec pragmatisme ont permis d'arriver à un résultat satisfaisant (le renforcement des bordures du plateau traversant pour éviter toute dégradation dû fait du passage des grumiers et autres gros engins par exemple...).

Espérons que cette nouvelle configuration de la traversée du village permettra de répondre au triple objectif que nous nous étions fixés : sécuriser riverains et piétons tout en mettant aux normes les cheminements ; ralentir la vitesse de circulation dans le village et rénover la chaussée dégradée ; embellir et rendre plus attractif le village.

raire de déviation), l'entreprise a dû travailler en demi chaussée, ce qui explique l'existence d'un raccord au centre de la route. Sur la chaussée toujours, tous les éléments des réseaux d'eau et d'assainissement ont dû être mis à niveau (bouches-à-clef, regards...) voire pour certains changés. Une extension des réseaux secs et humides a été réalisée en vue de la rénovation de la Grange et de la viabilisation des terrains Marcon. Ces réseaux sont en attente sous le futur nouveau parking. Les élus ont également décidé de capter la source arrivant devant la Grange Marcon et de profiter de la réfection de la chaussée pour créer une nouvelle canalisation jusqu'à la fontaine : cela permettra d'économiser l'eau du réseau communal. Dernier aspect qui n'a pas manqué de faire réagir : la création, au nord, d'un dos d'âne, à l'emplacement de l'ancien et d'un plateau traversant au centre du

La rénovation des WC publics



L'objectif était double : mettre aux normes d'accessibilité ces WC (ce qui aurait dû être fait depuis plusieurs années) et les embellir, ceux-ci étant particulièrement dégradés ce qui compliquait leur entretien. Même si un déplacement a un temps été évoqué il est apparu que la rénovation de l'existant était le plus rationnel : ces WC sont bien situés en plein coeur du village. Un déplacement aurait été beaucoup plus onéreux et il semblait compliqué de les intégrer

dès à présent à la grange Marcon, sachant que nous n'avons pas d'idée de la façon dont celle-ci sera rénovée. Dernier élément enfin : l'urgence, puisque à défaut de travaux rapides, nous aurions dû les fermer, en application de la loi.

Le sol a été entièrement démoli et rabaissé afin de supprimer la marche entre les WC et le trottoirs. Seront installés un WC ainsi qu'un urinoir et un point d'eau. Un local de rangement permettra de stocker le matériel d'entretien.

Ces travaux permettront de reprendre les écoulements des logements communaux qui présentent souvent des problèmes d'évacuation. Le chantier sera achevé au printemps.



Le jardin de village

Les travaux d'aménagement d'un jardin de ville ont démarré, un peu plus tardivement que prévu. Une ouverture dans le mur a été créée au sud, à proximité des WC publics. Une rampe permettra d'accéder au jardin, depuis le trottoir. Les lavoirs ont été démolis ; l'abri devait être conservé. Or ce dernier a été très fragilisé et il conviendra de le démolir. Les élus devront décider de le remplacer ou non et de recalibrer le projet en conséquence. Les travaux seront achevés au printemps avec l'installation tant attendue des jeux pour enfants!

Les façades de l'église

Une nouvelle tranche de travaux a également démarré pour l'église. En cause : un contrefort, nord, fortement dégradé. L'entreprise Combier est intervenue. Le contrefort a été décroûté puis partiellement rendu afin de laisser apparente une partie des pierres en tuf. Les façades nord et est (du choeur) ont été nettoyées, et simplement repeintes, les enduits étant globalement en bon état. Les travaux ont été achevés en novembre. Ils ont permis d'embellir l'extérieur de notre église romane du XIIe siècle.





Nos rues ont des noms et nos habitations des numéros.

Le nouvel adressage communal.

Les précédents Lou Becan ont déjà évoqué les premières étapes : choix du nom des rues et traitement des données topographiques. Puis, l'été dernier, la mairie a transmis les nouvelles adresses avec coordonnées GPS aux services publics (Poste, SDIS 26, cadastre, IGN).

Tous les habitants ont ensuite reçu un courrier indiquant la modification d'adresse.

Quelques erreurs administratives suite à des manquements ou quelques imprécisions de repérage ont amené certains d'entre vous à faire des remarques et réclamations à la mairie. Celle-ci a rectifié ce qui devait l'être et reste à votre disposition pour recevoir vos demandes. Certaines sont encore en cours de traitement.

Concernant cette modification d'adresse nous vous rappelons qu'il s'agit d'une « modification » non pas d'un «

changement d'adresse » (vous ne déménagez pas...).

Si vous ne l'avez pas encore fait, transmettez votre adresse modifiée (avec numéro) à tous vos correspondants pour que votre courrier soit correctement distribué par La Poste. Si le nom de votre hameau n'apparaît pas dans votre nouvelle adresse et que vous voulez le conserver, n'oubliez pas de le mentionner dans « complément d'adresse ».

Le changement de vos pièces administratives est possible, mais pas obligatoire. Vous pouvez donc conserver votre carte d'identité, passeport, permis de conduire...

Seule la carte grise de votre véhicule doit être mise à jour. La démarche est gratuite si vous disposez d'une plaque d'immatriculation récente de type AA-123-ZZ. Vous devrez simplement

apposer une étiquette autocollante. Si vous disposez d'un ancien modèle (plaque terminant par « 26 » par exemple), il faudra faire une nouvelle carte grise (coût 3 euros environ) et une nouvelle plaque d'immatriculation chez votre garagiste.

Sur le terrain, les plaques de rue et les mâts portant les panneaux des voies sont en place. La mairie, avec l'entreprise Mini TP, les a posés. A noter que nous avons dû rectifier quelques défauts survenus lors de la fabrication des plaques et lors de la pose de certains mâts.

Pour les plaques numérotées correspondant aux habitations, la plupart des habitants sont venus en mairie les récupérer et les ont posées. Nous lançons un petit appel: pour ceux qui ne l'ont pas fait encore, venez chercher votre plaque. Une trentaine attendent en mairie leurs propriétaires.

Où la poser? Sur son portail, façade, boîte aux lettres, potelet. Ce qui est important, c'est qu'elle soit visible en bordure de voie.

Dans le bilan de cette réalisation du nouvel adressage nous rajoutons le coût: 7 893 euros HT, subventionné à 50%.

En espérant que le Père Noël, dans son traîneau tiré par 6 beaux chamois, ait pris la précaution de mettre à jour son GPS et trouvera votre cheminée...!!!

Marie-Odile Baudrier



Parole à nos associations

[LES AMIS DE SAINT BLAISE

« Pour restaurer et mettre en valeur le patrimoine religieux de Saint Julien »

- les vitraux : 360 €
- Pose d'un support en fer forgé à la croix du cimetière : 925 €
- Traitement des escaliers et du plancher des tribunes
- Participation avec *la Fondation du patrimoine* à la restauration du clocher : 7.000 €
- Pose d'un rétro-éclairage LED dans

- Participation aux travaux du contre-fort et du chœur de l'église : 3.400 € (grâce à la souscription 2016).

Nous avons décidé de participer à l'entretien du cimetière (désherbage des allées et rénovation du portail).

Le couloir de la sacristie qui permet d'entrer et sortir de l'église par l'EST a besoin d'être nettoyé et repeint. On y entrepose le bois de chauffage sur un côté, mais il y a possibilité de le rendre plus accueillant. Voilà donc de quoi occuper quelques bénévoles !

Merci encore à ceux et celles qui nous soutiennent et à l'avance, Bon Noël !

[CAMÉRA EN CAMPAGNE

Cet été encore, notre village a été au cœur du festival « CAMÉRA EN CAMPAGNE », pour sa 8ème édition.

Désormais bien enracinées dans le paysage culturel du Vercors, les rencontres cinématographiques, ou « La ruralité sur grand écran », se sont déroulées du 30 juillet au 3 août, et ont attiré un nombre toujours croissant de spectateurs venus de tous horizons géographiques, séduits tant par la diversité et la qualité des 17 films projetés, que par l'ambiance conviviale qui règne tout au long du festival.



Il est parfois bon, ne serait-ce que pour informer ceux qui « arrivent », de rappeler tout ce qui a pu être réalisé grâce aux dons des adhérents depuis la création de l'association en 2008 :

- Reprise des escaliers Ouest et Est de l'église
- Changement de la fenêtre de la sacristie : 297 €
- Ponçage et traitement des 2 portes Ouest et Est
- Pose de 3 protections grillagées sur

- le clocher : 489 €
- Restauration de la plaque «GUILLON» côté Est du clocher: 545 €
- Pose d'une rampe dans les escaliers des tribunes
- Re-gravure des inscriptions sur la croix au carrefour Sud : 216 €
- Restauration de la sacristie (murs et plafond)
- Chauffage électrique église : 2.430 €
- Complément guirlande électrique sur l'église : 756 €



Ces rencontres cinématographiques permettent de dévoiler la ruralité dans tous ses états, et à toutes ses époques, à travers le regard porté par des cinéastes du monde entier sur une thématique choisie.

Cette année « Homme/Animal, regards croisés », une mise en perspective historique a permis de montrer différents points de vue cinématographiques sur les relations nouées entre les hommes et le règne animal, mais aussi d'évoquer les questions de la bestialité de l'homme, et de l'humanité de l'animal ...

Le festival a permis d'accueillir les réalisateurs Sophie Arlot et Fabien Rabin, qui ont choisi « Caméra en Campagne » pour présenter en avant-première leur film documentaire « Trait de Vie », et Saint Julien-en-Vercors comme lieu de vie ! Des adolescents en stage vidéo à la Matrassière pendant le festival ont pu aussi projeter leurs courts-métrages.

Par ailleurs, étaient invités à une table ronde animée sur la notion de bien-être animal, un éleveur de Saint-Julien, le vétérinaire de la Chapelle-en-Vercors et une représentante de la SPA de Valence, révélant dans leurs propos les contradictions qui peuvent exister selon que l'on traite cette question du point de vue économique ou éthique. Toutes les projections se sont déroulées dans la salle des fêtes, nouvellement équipée d'un écran de cinéma et d'un système de sonorisation adapté, un investissement rendu possible grâ-

ce au partenariat de la commune avec l'association « Caméra en campagne », et au soutien du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes. Nous vous donnons rendez-vous en 2018, du 5 au 10 août, pour une nouvelle programmation sur le thème « Croyances... Sain-teté ? Sorcellerie ? Superstition ? Supernaturel ? ... »

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour de nouveaux moments de partage et d'émotions, et même quelques surprises ...

Le bureau du festival

Les adhérents du Club
les Jonquilles et la Présidente
vous souhaitent de bonnes
fêtes et meilleurs vœux pour
l'année 2018.

L'AMICALE SPORTIVE & CULTURELLE

L'Amicale sportive et culturelle de Saint Julien en Vercors a pour principale mission, l'organisation d'activités : la lyonnaise, la pétanque et occasionnellement la coinche ; et la dynamisation de notre village en organisant des repas (vogue / St Blaise, repas d'été), des concours de boules et, en partenariat avec des associations de Saint Julien, des sorties.

Cet été fut rythmé par les entraînements du mercredi, samedi et dimanche ; par le concours de pétanque et de longue et le repas. Des travaux furent nécessaires pour la bonne organisation de ces événements : changement des rondins sur le terrain de pétanque et fauchage de l'herbe, nettoyage du jeu de longue et réparation du toit de l'abri qui s'y trouve.

Le dimanche 6 août fut un après-midi boulistique mémorable, nous étions 19 à l'entraînement dont 5 jeunes répartis sur les 3 jeux de longue.

La saison s'est poursuivie par l'organisation de notre repas d'été au Café



Brochier. Nous étions 33 personnes pour partager une très bonne journée (apéritif à la salle du Fouillet, repas succulent, parties de longue pour certains et parties de coinche pour d'autres).

Le 12 août après-midi, 39 participants dont 14 femmes et enfants se sont « affrontés » sur trois parties à la pétanque. Ce sont 12 équipes homogènes qui ont profité pleinement de cette activité dans un site préparé pour cette occasion par les bénévoles de l'association.

Le 15 août est toujours la journée phare de l'année. 28 compétiteurs (dont 4 femmes et 1 enfant) ont participé au concours de longue en jouant 1 partie le matin et 2 parties l'après-midi. Toutes les générations femmes et hommes de 11 à 80 ans ont pu se retrouver ce jour-là sur le terrain de longue au sein du village créant une dynamique intéressante pour Saint Julien-en-Vercors.

Cette année encore un repas a été préparé par Danielle, Christiane et Hubert Gerboud pour 44 personnes, il a fallu pousser les murs de la salle du Fouillet mis à disposition par la Mairie.

Lorsque les parties de Boule reprennent l'après-midi, une dizaine de personne entament des parties de coinche ; et à la fin de la journée nous nous retrouvons tous pour la remise des prix et l'apéritif qui clôture cette belle journée qui fut très ensoleillée cette année.

L'assemblée générale de notre association qui a eu lieu le 30 octobre 2017, marque la fin de la saison et permet l'organisation de l'année 2018. Pour multiplier les moments conviviaux, nous irons encore une fois nous restaurer à La Chapelle en Vercors (Hôtel des sports).

Voici quelques dates à retenir

Dimanche 4 Février : Saint Blaise. 

Samedi 11 août 2018 : Concours Open de Pétanque à 14 H.

Mercredi 8 août 2018 : Repas d'été.

Mercredi 15 août 2018 : Concours Open de Boules à 9 H 30 et un repas vers

12h30.

Et pour finir, le renouvellement du bureau de l'Amicale Sportive et Culturelle de Saint Julien-en-Vercors :

Vice-président : Gérard GERBOUD

Secrétaire : Jean-Pierre FAURE

Secrétaire adjoint : Jo CALLET-RAVAT

Trésorier Adjoint : Alain CHATELAN

Trésorière : Christiane GERBOUD

Présidente : Corinne BONNEY

[GROUPE PATRIMOINE

Des nouvelles du belvédère d'Herbouilly

Dans le dernier article relatif à la mise en place d'un Pupitre d'Orientation au Belvédère d'Herbouilly, il restait encore pas mal de travaux à faire pour aboutir à la pose.

Aujourd'hui tout est finalisé.

Les panneaux contant l'histoire et les aléas de cette plaine ont été scellés en octobre dernier pour la plus grande joie de tous ceux qui ont participé manuellement, financièrement, intellectuellement à cette réalisation ; c'est en effet très réconfortant de voir ainsi se concrétiser un projet qui a réuni dans le même but, des mairies (Saint Julien,

Saint Martin, Villard-de-Lans), leurs élus et leurs services techniques, le Parc du Vercors et ses agents et tout le Groupe Patrimoine du Vercors.

Tout est en place désormais pour offrir aux promeneurs des informations sur cette plaine et le plaisir de se régaler devant ce superbe panorama (voir la photo de Catherine Eyméri dans les pages Rétro Photo).

Les tables de pique-nique seront posées au printemps .

L'inauguration de ce lieu se fera également à la belle saison puisque la neige a de nouveau élu domicile là-haut .

Les 50 ans de la traversée du Vercors en ski de fond....

Le Groupe Patrimoine du Vercors posera des expositions pour l'anniversaire des 50 ans de la traversée (1968-2018) :

-une au site nordique d'Herbouilly, une à Corrençon,

-une au Col du Rousset (du 23 Décembre 2017 au 15 Mars 2018),

-une à la Maison du Patrimoine à Villard de Lans (Du 23 Décembre 2017 au 21 Avril 2018).

Le Groupe Patrimoine prépare également un livre sur Herbouilly et son histoire. Parution en 2018 !

Le bureau du Groupe Patrimoine



[ASSOCIATION DE CHASSE DE SAINT JULIEN EN VERCORS



Avant

Le samedi 5 août 2017, une journée de taillage et élagage de haie a été organisée sur la commune de Saint Julien. Cette réalisation fait partie du panel d'actions engagées auprès de la commune.

Ce jour là, étaient présents un grand nombre de chasseurs de notre association. Les travaux ont été effectués sur le chemin en face du quartier des Orcets.



Après

Le réservoir ainsi que le captage de l'eau sont de nouveaux accessibles et entretenus.



Ils ont choisi de vivre à Saint Julien!

Par Françoise Glénat

Stéphane et Nadia SORET

Depuis 1 an, Stéphane et Nadia Sauré et leurs enfants Naïda, Adrian et India ont quitté Cappelle en Pévèle (à 20 km de Lille) pour venir habiter à St Julien. Des vacances passées régulièrement dans le Vercors ont forgé le désir d'y vivre à plein temps. L'achat d'un terrain pour la retraite est donc rapidement devenu un projet de construction d'une maison en bois, à côté de l'enclos de « la Madone ».

Fatigués de la grisaille, de l'humidité, de la pollution et des « bouchons » (nombreux km pour aller au travail), ils ont préféré quitter deux belles carrières professionnelles pour choisir la qualité de la vie. Quelques mois en appartement à Villard de Lans avec une période de chômage et ... maintenant, la maison est construite et leurs deux emplois à Bricomarché les satisfont !

Les enfants scolarisés à Villard de Lans depuis leur arrivée dans le Sud Est prennent la navette chaque jour à La Balme de Rencurel. Ils se trouvent bien ; ils ont adopté les coutumes loca-

les : sorties avec les copains, soirées, etc. et pratiquent l'auto-stop ! « Ici, c'est possible ; il y a peu de monde, on se connaît, on a confiance ».

Un regret : qu'il n'y ait pas par exemple de navette entre La Chapelle et Villard par exemple.

La famille s'est sentie bien accueillie, notamment par les voisins ; le travail dans le commerce leur permet de rencontrer des gens de St Julien.

Ce ne sont plus les champs plats de betteraves à sucre, de maïs ou de pommes de terre qu'ils sillonnent, mais les chemins de randonnée, à l'affût de quelques champignons ou simplement pour le plaisir.

Valérie DELAVIER

Valérie DELAVIER a quitté la Provence pour venir habiter à ... Picot !

Une mère Avignonnaise et un père Jurassien ... est-ce eux qui l'ont amenée à ce lieu intermédiaire : le Vercors ?

Pendant des années, avec sa petite famille, elle vient prendre des bols d'air avec la randonnée, le ski de piste, le ski de fond... et loge à l'hôtel de la Grotte. Elle aime le calme de la nature, la paix

intérieure qu'elle procure. Alors, pourquoi ne pas vivre complètement ici ?

Après Villard de Lans (trop cher !), c'est



vers St Julien qu'elle se tourne. Provisoirement, elle loue un gîte et travaille à temps plein comme vendeuse à Vercors Lait aux Jarrands.

Son souhait : s'installer davantage, trouver une maison de pays (en pierre !) et vivre « comme les gens d'ici ! ». « Ça me ferait mal de repartir ; J'aime beaucoup cette ambiance familiale ; tu passes en voiture, on te connaît, on te fait coucou, c'est très agréable.

Je souhaiterais m'intégrer davantage à la vie du village à travers la vie associative. Finalement ici, je me sens profondément vivre » .

Quand nous jouions à la marelle...

Par Françoise Chatelan

Une crèche, une école maternelle et pourtant, peu d'enfants jouent dans les rues. Pourquoi ?

Le ramassage scolaire emmène rapidement les plus éloignés d'entre eux ; et ceux du village, où sont-ils ? Où jouent-ils ? Ils « disparaissent » aussi très vite ; peut-être, est-ce à cause de leur jeune âge, du passage fréquent des voitures ou simplement à cause d'une certaine façon de vivre ?

Et auparavant, c'était comment ?

Comme maintenant, la cour de l'école est le lieu privilégié de la détente : jeux de ballon, jeux de billes, chat perché, touche-touche, cache-cache, rondes mêlées de chants pour les plus petits, etc.



A la mauvaise saison, autour du poêle de la classe, on sort puzzles, lotos, cubes, pâte à modeler, tissage, tricotin etc.

La plupart, fils et filles d'agriculteurs, aident leurs parents à la maison (épluchage, vaisselle, souci des plus petits) mais aussi dans les champs (fenaïson, moisson, garde des vaches,

ramassage des légumes). Malgré ces occupations, ils font du village un 2° véritable terrain de jeux. En effet, à la sortie de l'école, avant de faire leurs devoirs ou d'aider à l'écurie, ils retrouvent les copains sur la place, avec leur morceau de pain, leur bout de tomme ou de sucre. Mais le moment le plus favorable, c'est le jeudi... jour de congé !

L'hiver, c'est le ski ou la luge derrière l'école ou dans le pré attendant au chemin de Ponçon. Autres saisons, autres jeux ! Au printemps, les filles sautillent sur leur marelle tracée sur le sable du jeu de boules ou à la craie sur la route départementale ! Elles jonglent avec leurs petites balles en mousse contre les murs du village ou jouent aux « plats cassés » (après récupération de morceaux de vaisselle brisée dans le scialet de Ponçon, elles fabriquent des « cuisines » dans plusieurs lieux du village et se lancent des invitations ; au menu : salade d'herbe des champs, purée de terre glaise : dessert à base de baies).

Pour les garçons, le ballon reste le jeu par excellence et le jeu de boules un terrain de sport magnifique. Ils fabriquent des arcs, des lance-pierres avec des branches de noisetiers récupérées

lors de la garde des vaches ou encore des échasses ou des téléphones avec des boîtes de conserve.

La nature environnante livre ses secrets. La flore et la faune permettent

Saint Julien, vers 1960



découvertes, explorations et travaux pratiques sur le terrain (on apprend beaucoup de choses lorsque, 4 fois par jour, on fait à pied le chemin de la maison à l'école, notamment quand on habite aux Domarières ou à Clots).

On se souvient de la cueillette des pissenlits en équipe, chacun faisant son tas : trophée à rapporter à la maison pour la salade ou pour les lapins. La cueillette des grosses gentianes bleues aux Meillards, des narcisses à Piache, des myosotis et des boutons d'or près des ruisseaux, des violettes sur la route de la Martelière : de belles choses qui font de la classe un vrai jardin !

Le printemps est aussi la période des têtards récupérés dans les ruisseaux ; mais on peut affirmer que nul n'a vu un crapaud sortir de son bocal ! Tant

pis ! L'année suivante, on pêche à nouveau, ne serait-ce que pour rigoler ensemble !

Après la pluie, on cherche les escargots à qui l'on construit une belle maison dans une boîte à chaussures... même si l'on sait que, quelques jours plus tard, les braves bêtes auront pris la clé des champs !

La période « hanneton » est une occasion rêvée pour les garçons de faire hurler les filles en jetant ces petits insectes dans leurs cheveux.

L'été, on se sépare ! La plupart des copains d'école aident à la ferme ou travaillent au ménage car la mère est souvent dans les champs. Pourtant,

ceux qui restent au village ont la chance de pouvoir jouer avec les jeunes estivants venus passer 2 mois à la



Saint Julien, vers 1955

campagne. eux de pistes, concours de boules, tournoi de Volley, rallyes s'organisent d'été en été. Et puis, en Octobre, on retrouve les copains d'école prêts pour de nouvelles aventures !

Généralement, les jeux sont spontanés, libres et créatifs. On a peu de moyens mais l'environnement est riche en matières premières ! Ces jeux sont socialisants. On apprend à s'organiser, à jouer en équipe, à utiliser les talents de chacun : le dégourdi, le rusé, le réfléchi, le bricoleur, le rigolo !

Sans doute, ces jeux d'enfants sont-ils pour beaucoup dans le sentiment d'appartenance à une communauté villageoise. Ce sentiment, on le retrouvera à l'âge adulte dans l'organisation des fêtes, dans les « coups de main » à donner, dans les solidarités face aux coups durs de la vie (deuil, maladie). Tout cela mettra de la douceur dans une vie souvent rude.



A l'origine de cette journée, les enfants de l'école et leur institutrice Claire Catil.

Leur projet: Donner envie de changer de pratiques au quotidien et organiser une journée où tout le monde pourrait se déplacer à vélo.

Avec l'aide de la mairie, des Martinades, du groupe Patrimoine Vercors et du CPIE.

Enfants et adultes étaient nombreux à venir goûter aux animations de la fête.

Balade pédestre et VTT, initiation au vélo électrique,

Mais aussi des animations originales autour du vélo : atelier déco de vélos, courses de lenteur ou encoré défilé de roulants...

Le tout dans une ambiance festive et conviviale.

Ils sont repartis certainement avec le plein de bonnes idées !

Marie-Odile Baudrier



LETTRES IMPRESSIONNISTES

Un certain regard , déroulant une succession de tableaux d'impressions.

Regard empathique d'une résidente ,

Lettres de l'alphabet "qu'on sonne" au hasard de leurs évocations

B - C - G - H - L - O - R - S - T - V

Bruissement de la houle des branches dans le vent ,
Bruissement des pépiements d'oiseaux bavards,
Bruissement d'insectes bourdonnant autour des corolles ,
Bruissement de mes chauve-souris blotties derrière la chaleur du volet ,
Bruissement des nuées volantes par temps d'orage ,
Bruissement assourdi de lointaines machines au travail ...

Couleurs pures éblouissant l'oeil du citadin dès son arrivée,
Couleurs azurées d'un ciel d'été limpide,
Couleurs camaïeu d'orange à mauve du Chalimont aux derniers rayons,
Couleurs transparentes magiques d'un arc-en-ciel géant ,
Couleurs d'un Eden floral sur les hauteurs ,
Couleurs des vieilles pierres, témoins de ceux qui nous ont précédés ...

Grisaille colorée des falaises minérales,
Grisaille des nuées vaporeuses enveloppant la Vierge ,
Grisaille ouatée des brumes stagnantes ou fugitives ,
Grisaille des rideaux de pluie zébrant la vision ,
Grisaille des jours raccourcis d'automne,
Grisaille de l'isolement, ... un peu, ... parfois

Habitants enracinés dans des terres sauvages et arides,
Habitants luttant par leur labeur rude et obstiné,
Habitants souffrant et combattant pour notre liberté ,
Habitants traditionnels ou cloisonnés se réchauffant entre eux,
Habitants récents, enthousiastes d'une vie dans ces paysages,
Habitants plus marginaux, restant à l'écart

Habitants = groupes d'humains riches de leurs vies singulières .

Lumière fulgurante de l'astre émergeant de la falaise,
Lumière indirecte du soleil crépusculaire sur le rocher,
Lumières scintillantes, sur la voûte étoilée vertigineuse,
Lumières fugaces d'éclairs menaçants,
Lumières sourdes filtrant le royaume sylvestre,
Lumières aqueuses des fontaines et rares ruisseaux

O Oh ! voyelle égarée parmi les consonnes !!
Odeur singulière du buis environnant ,
Odeur d'herbe fraîchement coupée ou de foin enivrant,
Odeur de l'orage annoncé brouillant les senteurs,
Odeur de terre mouillée pendant l'averse,
Odeur tenace d'une présence invisible de gibier ,
Odeur d'un unique lys martagon débusqué par miracle ...

Ressourcement au sein d'une telle luminosité,
Ressourcement, entourée de crépuscules vivants,
Ressourcement, enveloppée de délices odorantes,
Ressourcement, déconnectée des artifices urbains,
Ressourcement, face à une nature pérenne,
Ressourcement propice à la méditation dans le silence

Silence des jours hors du temps,
Silence maussade des pluviosités,
Silence du souffle léger traversant l'air chaud,
Silence des ciels où planent des rapaces ,
Silence recueilli des cimetières endormis...
Silence habité sous les voûtes romanes des chapelles vides ...
Silence parlant dans tant d'ineffables beautés

Tempête diluvienne,
Tempête de vents chauds-froids,
Tempête cinglante et glacée,
Tempête d'éléments déchaînés incontrôlables,
Tempête d'émotions

Vie se perdant dans la nuit des millénaires,
Vies invisibles révélées par des traces ,
Vies installées au gré de l'habitat dispersé,
Vie maintenue dans l'adversité historique,
Vie nourrie des individualités solidaires,
Vie enrichie d'initiatives culturelles.....

VIE en VERCORS

Bernadette Declerck



LE MERVEILLEUX VOYAGE EN IRLANDE DES CHORALES DOMICHAT-VERCORALIE

Nous en avons rêvé et puis le grand jour est arrivé. Le jeudi 27 Avril cela débute par le voyage en TGV jusqu'à l'aéroport Charles de Gaulle puis l'avion jusqu'à CORK en Irlande. C'était déjà une aventure en soi, certains n'avaient jamais pris ni TGV, ni avion. L'accueil en Irlande fut grandiose, au bout de quelques jours nous étions des « stars » dans les rues de Cobh (prononcer Cove), qui est une île (on y accède par un petit pont) près de Cork. C'est la ville natale de Niamh (Nive) notre chef de Choeur. C'est le port d'où est parti le Titanic pour son dernier voyage. Nous logions à l'hôtel le « Commodore », hôtel mythique de Cobh. Les petits-déjeuners de porridge, bacon and eggs avec ou sans saucisses n'ont plus de secrets pour nous. Attention aux kilos, cela ne pardonne pas, mais c'est très bon. Après on « tient » pour la journée!! Le vendredi nous avons eu la visite guidée de la magnifique cathédrale de Cobh par Peter Daly (père de Niamh) Il nous a même fait visiter des endroits interdits au public. Tout était beau, très bien fait même à des endroits où personne ne va, parce que pendant la construction l'évêque avait dit que « Dieu voit tout ». Le samedi matin l'office du Tourisme de Cobh nous a offert une visite du musée de l'émigration qui relate l'histoire de l'exode de millions d'Irlandais pour l'Amérique

pendant et après la grande famine. Samedi après midi la chorale d'hommes « The Commodore Choir » et les DomichatVercoralie ont donné un concert dans la Sirius Galery Le public a beaucoup aimé notre répertoire, (les Irlandais aiment les français et les chansons françaises). et « l'hymne à l'amour d'Edith Piaf fut un vrai succès. Des personnes dans la salle nous écoutaient les yeux fermés. C'est peu dire!

paillettes. Les bras ne bougent absolument pas mais nous n'avons jamais vu des petites jambes aller aussi vite. Tout cela sur une musique très entraînant. La soirée s'est poursuivie avec des chants Irlandais par nos amis des deux chorales. Ils chantaient très bien et sans complexes. Nous étions un peu plus timide pour nous produire individuellement. Heureusement que notre Jacotte a sauvé l'honneur en chantant



Le samedi soir c'était le grand repas avec les chorales The Commodore Choir et la chorale de la cathédrale de Cobh. Les tables étaient « mixtes ». Nous avons dégusté ce repas dans une belle ambiance Irlando- Française. Au programme des danses Irlandaises exécutées par des champions internationaux dans de curieux costumes à

« mon ami la rose ». Mais nous allons nous entraîner pour la prochaine fois! Ce fut une très belle soirée. Le dimanche nous chantions dans la Cathédrale de Cobh avec sa chorale lors de la messe. Nous avons pris beaucoup de plaisir à chanter ensemble, nous n'avons jamais chanté avec une si belle acoustique et dans une si grande cathédrale.

En solo, nous avons chanté Bogoroditse Devo de Rachmaninov. Selon les dires du public c'était magique. On nous a dit que la plus part du temps les croyants partent après la communion, mais ce jour là personne n'est partie et tout le monde est resté jusqu'à la fin. Quel beau souvenir! Après la cathédrale nous sommes allés au Pub où il y avait un après midi de musique Irlandaise. L'ambiance était très joyeuse. La bière coulait à flots! Nos amis Irlandais ont commencé à chanter et ont insisté pour que nous rechantions l'hymne à l'amour. Ce que nous avons fait avec grand plaisir et quand nous sommes partis le patron du

pub nous a remercié pour la belle ambiance qu'il y avait eu dans son pub. Le lundi matin nous étions tous tristes de repartir. Il y a une si belle entente dans notre chorale qui regroupe des personnes de tout le Vercors sud, Saint Agnan, La Chapelle, St.Martin, Saint Julien et Rencurel. Nous espérons recommencer une si belle expérience.

Les Domichat-Vercoralie remercient Carmel et Peter Daly pour l'énorme travail qu'ils ont effectué et l'accueil chaleureux, nous remercions spécialement Naimh qui se démène comme un diable et qui avec son enthousiasme sans faille nous fait vivre des moments inou-

bliables. N'oublions pas Mireille qui a fait un gros travail d'organisation, tout était prévu et parfait.

A Rencurel nous sommes 7 personnes à faire partie de la Chorale Domichat (Suzanne, Christine, Mireille, Aline, Anne-Marie, Jacotte et Vjera. Nous serions très contentes d'accueillir de nouveaux choristes (femmes et hommes). Les répétitions ont lieu le mardi soir à 20h. à Saint Julien.^[SEP] Vous ne savez pas chanter? Ce n'est pas grave, vous l'apprendrez. Je ne savais pas chanter non plus et j'ai appris.

Vjera



Une fête de Noël magique

Pour bien commencer les festivités de ce mois de Décembre, les chorales Domichat de Rencurel et Vercoralie de la Chapelle-en-Vercors avaient organisé le samedi 2 Décembre leur traditionnel fête de Noël.

Malgré la neige et le froid les spectateurs étaient venus nombreux de tous les villages de la Vallée. Rencurel, Saint

Julien, Saint Martin, La Chapelle en Vercors, Saint Agnan, Vassieux, tous étaient là.

Les enfants des cours de danses de la Chapelle-en-Vercors, sous la direction de Nicole Dreosto ont commencé le spectacle avec des danses autour du thème de l'hiver et du patinage.

Ensuite Olivier Le Mancq, avec sa belle voix de ténor, nous a régalé avec un magnifique chant de Noël Breton.

Les chorales Domichat-Vercoralie, dirigées par la talentueuse chef de chœur Niamh Glénat, ont chanté Noël des bergers, Hymne à la nuit, Les couleurs du temps, C'est mon cœur, et des chants de Noël plus classiques, Douce nuit, Petit papa Noël, De bon matin,

Mon beau sapin, Quand j'entends

chanter Noël, Vive le vent, We wish you

a merry christmas.



Le public n'était pas en reste et a bien participé à ces chants connus de tous. C'était un moment magique quand les enfants des écoles de Rencurel ont chanté « l'oiseau et l'enfant » à l'unisson avec la chorale. Ils ont épaté tout le monde à chanter toute cette chanson, qui n'est pas facile, par coeur. Ensuite ils ont chanté « Enfant de paix ».

La soirée s'est terminée par la traditionnelle collation et le tirage de la tombola. Les paniers garnis ont été gagnés par Valérie Roux de Saint Martin et Christian Charlet de Villard-de-Lans.

Vjéra

Val de Rencurel : Plaisir des papilles et remontée dans le temps.



Sur le site ENS des Rimets à Rencurel, autour du four à pain restauré, les Amis des Coulmes ont animé ce lieu tout un week-end, lors des Journées du Patrimoine 2017.

Ils ont fait revivre le four à pain et accueilli les visiteurs pour déguster caillettes, gratins, brioches et pain, tout ça cuit sur place.

Pour la remontée dans le temps il fallait suivre le sentier « Mémoire de Roche ». Une visite guidée a conduit les curieux de géologie dans la Vallée fossile des Rimets. Sur ce site, se raconte toute l'histoire de la formation du Vercors, une histoire vieille de 120 millions d'années.



Les effluves venus des bons petits plats préparés dans le four ancien ont traversé la Bourne et sont venues cha-

touiller les narines d'habitants de Saint Julien en Vercors.

Marie-Odile Baudrier

INFOS PRATIQUES

| MAIRIE & AGENCE POSTALE |

| DÉCHETTERIE |

Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h-12h

ATTENTION : FERMETURE
LE MERCREDI MATIN
Tel : 04 75 45 52 23

Fermeture mairie du 26 décembre au 29 décembre 2017

Les colis et courriers en instance seront déposés au bureau de poste de La Chapelle.

LES VERCOQUINS / CRÈCHE

Inscription obligatoire
04 75 45 51 09
du lundi au vendredi
de 8h15 à 18h

FORMALITES ADMINISTRATIVES

- Inscription sur les listes électorales à effectuer en mairie avant le 31/12/2017
- Recensement militaire à effectuer en mairie dans le mois suivant les 16 ans.
- Les demandes de certificats d'immatriculation (carte grise) et de renouvellement de permis de conduire se font uniquement de manière dématérialisée depuis le 6 novembre 2017. Consultez le site de la préfecture de la Drôme <http://www.drome.gouv.fr> rubriques : démarches administratives
- Obtenir ou renouveler sa carte d'identité :
Les démarches se font désormais à la mairie de La Chapelle-en-Vercors en prenant rendez vous préalablement au 04 75 48 20 12

TRANSPORT A LA DEMANDE

La **Réservation** est obligatoire auprès d'une centrale de réservation : 0 810 26 26 07.
Elle s'effectue 24h minimum avant le début de la course.
Les services TAD vers Villard de Lans et celui du marché le jeudi sont assurés par les Taxis Ferlin.

Courriel :
mairie.stjulienvercors@wanadoo.fr
Site : w.stjulienvercors.fr
Permanence du maire sur rendez-vous.

MÉDIATHÈQUE

Au collège de La Chapelle

Adhésion 10 € ;
Tél. 04 75 48 15 92
Ouverture lundi 10h-12h /
mercredi 14h- 17h / jeudi
10h-12h et 13h30-16h30 /
vendredi 16h-18h30 / samedi
10h-12h

FIN DU RAMASSAGE ENCOMBRANTS

Depuis le 1er janvier 2017, la commune ne ramasse plus les encombrants.

SECHERESSE

Depuis le mois de novembre 2017, l'ensemble de la Drôme est placé en situation d'alerte renforcée pour les usages de l'eau potable .

DRÔME SOLIDARITES

Le Département de la Drôme propose un numéro de téléphone unique pour répondre aux besoins des personnes âgées et les personnes en situation de handicap et de leurs proches :

04 75 79 70 09

joignable toute l'année, du lundi au vendredi de 9h à 17h30 sans interruption.

NOUVEAU :

Pour être tenu informé en temps réel des conditions de circulation notamment l'hiver lors d'épisodes neigeux, le Département propose un site Internet <http://vh.ladrome.fr>

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Un service de portage de repas à domicile existe pour les personnes âgées ou malades.

Renseignements à la CCRV
au 04 75 47 79 42

1er juin-30 septembre

Lundi 13h30-16h30 /
mercredi 13h30-16h30 /
jeudi 9h-12h et 13h30-16h30 / samedi 9h-12h et 14h-17h

1er octobre-31 mai

Lundi 13h30-16h30 /
mercredi 13h30-16h30 /
jeudi 10h-12h/13h-16h
samedi 10h-12h et 14h-17h

La Chapelle

Docteur Maire

04 75 48 20 17

Pharmacie

04 75 48 20 33

Communauté des Communes

04 75 47 79 42

Office de Tourisme

04 75 48 22 54

Gendamerie

04 75 48 24 44

NUMEROS UTILES

SERVICES AU PUBLIC

L'**Assurance Maladie** vous accueille à la Chapelle en Vercors uniquement sur rendez vous. Prendre rendez vous par téléphone au 3646 ou sur votre compte ameli

Perception de La Chapelle-en-Vercors

Changement d'horaires :

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Tél. : 04 75 48 21 50

RETRO PHOTO



Première neige !



Les chorales Domichat et Choralie en Irlande



RETRO PHOTO



Photo Catherine Eymeri



La fête de Noël



La nouvelle piste vers Porte Avant